



20 ans de l'OMC, intégration de l'Afrique et méga-accords commerciaux régionaux
Rabat, 29- 31 octobre 2015

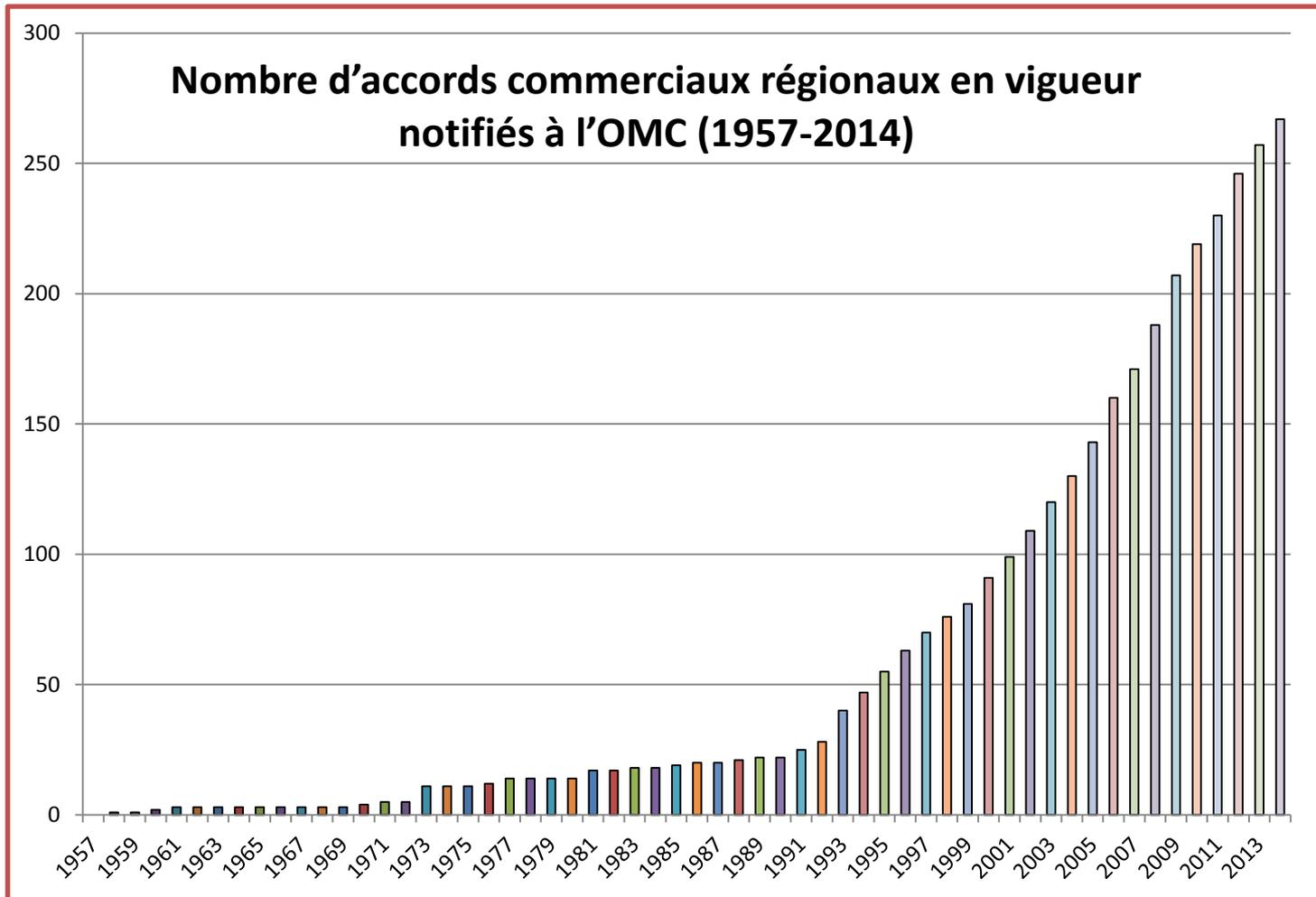
Les accords commerciaux régionaux.
Alternative au multilatéralisme ?

Jean-Marc Siroën

PSL, Université Paris-Dauphine, DIAL



La prolifération des accords commerciaux



Pourquoi cette expansion des accords commerciaux?

Causes « mécaniques »

- Fin de l'URSS et du bloc socialiste: accords entre anciens pays du « bloc » ou UE et AELE
- Élargissement de l'UE
- Ouverture des pays émergents
- GATS (OMC): extension des accords commerciaux aux services
- « Effet domino » : les autres pays veulent bénéficier des mêmes avantages que le pays qui entre dans un accord commercial.

Échec du « multilatéralisme » (OMC)

- Blocage du cycle de Doha (2002-) et approfondissement des traités OMC
- Rejet des nouveaux sujets
 - Normes de travail (Marrakech 1996)
 - Sujets de Singapour (Cancun, 2003) : investissement, concurrence, marchés publics.
- Vers des accords séparés (facilitation du commerce, services,...)

La crise des négociations multilatérales

- Faiblesses institutionnelles du multilatéralisme (consensus)
- Cycle de Doha : phase II du cycle d'Uruguay n'intégrant pas les grandes évolutions mondiales: *poids croissant des pays émergents, révolution technologique, chaîne mondiale de valeurs, crises financières et des matières premières, environnement et climat.*
- Gains marginaux de la libéralisation décroissants, coûts politiques marginaux croissants
- Absence de leadership : faible activisme des Etats-Unis (Congrès), crise européenne, affaiblissement du co-leadership USA-UE, divergences d'intérêt des pays émergents.

- Essor du bilatéralisme, question du plurilatéralisme
- Polarisation autour de l'agriculture, droits de douane, ouverture des services
- Incapacité à introduire de nouveaux thèmes : concurrence, investissement, environnement, travail

- Faible incitation à conclure

- Flottement qui ne peut être comblé par la direction de l'OMC, organisation « *member driven* ». Restauration du leadership par la voie bilatérale.

Analyse économique des ACR

Approche vinerienne

- Effets de la baisse des droits de douane
- Effets de création vs. Effets de détournement
- Effets de détournements d'autant plus faibles que les pays échangent beaucoup...
- ... ce qui implique (gravité) qu'ils sont proches géographiquement et économiquement (Magee) ...
- Le commerce intra-régional épargne des coûts de transport « improductifs » (Krugman)
- ACR acceptables pour des « zones naturelles »

Approche bhagwatiienne

- ACR : forme de protectionnisme
- Risque de bloc commercial (syndrome années 30s, statut de « grand pays » permettant une politique commerciale « optimale »).
- « Bol de spaghettis » (Bhagwati) des règles d'origine qui peuvent rendre la libéralisation par ACRs pire que pas de libéralisation du tout (Deardorff).

Effets protectionnistes des règles d'origine

Principes

- Eviter le contournement : entrer dans la zone par le pays A où les droits sont faibles
- Préciser les conditions pour que le bien bénéficie d'une libre entrée dans le pays B
- Exigences diverses selon les produits ou les accords (souvent contenu dans la VA de biens intermédiaires importés en dehors de A)

Conséquences

- Coût de transaction à la frontière
- Quid des importations en provenance de C qui a un ACR avec A mais pas avec B ?
 - Risque de taxation par B des produits de A si RO non respectées
 - Incitation à produire les inputs en B même si B n'est pas compétitif.
- La multiplication des ACR (« bol de spaghettis ») ralentit l'approfondissement de la chaîne de valeurs

La réalité des accords régionaux

- Ils sont de moins en moins régionaux et ne concernent pas toujours des pays voisins (\neq Krugman, théorie des zones naturelles)
- Ils impliquent plus souvent des pays à niveaux de développement différents
- Ils ne se limitent pas à l'abaissement des tarifs et traitent de sujets exclus à l'OMC : investissement, normes de travail, environnement, etc...

Les nouveaux sujets dans les traités commerciaux

« nouveaux » sujets
(en nombre et en pourcentage des accords ;)

Travail	Environnement	Investissement	Achats publics	Regulation domestique	Concur-rence
41	62	117	111	94	134
15%	23%	43%	41%	34%	49%

15 mai 2015, sur 273 accords en vigueur

Classification des nouveaux sujets

Par rapport à l'OMC

- OMC+ : dispositions qui approfondissent les règles et accords de l'OMC (OMC+) et concernés par l'agenda de Doha : anti-dumping, propriété intellectuelle, aides d'Etat, barrières techniques, etc. ***La négociation bilatérale se substitue alors à la négociation multilatérale.***
- OMC-X : dispositions qui incluent des obligations en dehors du mandat de l'OMC /Doha : concurrence, travail, éducation, rapprochement des règles et des lois, corruption, fiscalité, gouvernance, etc. ***Aller au-delà du mandat de l'OMC et de Doha.***

Intégration profonde

- Intégration « superficielle » (*shallow integration*) : mesures à la frontière : droits de douane, antidumping, mesures sanitaires, immigration.
- Intégration « profonde » (*deep integration*) : mesures prises « à l'intérieur des frontières » : concurrence, travail, éducation, fiscalité

Implications pour l'analyse économique

- Analyse vinerienne en termes de baisse des droits de douane moins pertinente (Singapour, TAFTA). Les coûts liés aux règles d'origine peuvent l'emporter sur l'élimination des droits de douane.
- Plus grande difficulté d'évaluer l'impact des ACRs.
- Les mesures d'intégration profonde « hors-frontières » sont moins discriminatoires. Elles s'appliquent à tous les pays (droit de la concurrence, du travail,...) ce qui relativise la question des effets de création/détournement...
- Pose la question de la diffusion des normes et règles contenues dans les accords : « effet domino », « effet californien »

Positionnement par rapport à l'OMC

(Horn & alii, 2010 ; Orefice & Rocha, 2014)

WTO+

Dispositions incluses dans le mandat de l'OMC et qui font l'objet d'accords

- RCA industrie, RCA agriculture
- Douanes
- Antidumping , Droits compensateurs
- Taxes à l'export
- Aides d'état
- ADPIC
- GATS
- Entreprises d'état
- Achats publics
- Barrières techniques, SPS,
- Investissements liés au commerce

www.wto.org/english/res_e/publications_e/wtr11_dataset_e.htm

WTO-X

Dispositions qui incluent des obligations qui sont en dehors du mandat de l'OMC

- Concurrence
- Mouvement de capital, Investissement
- Droit de Propriété intellectuelle
- Marché du travail, Social, Environnement
- Visa et asile, Immigration illégale
- Agriculture, Mines, Énergie
- Éducation, Coopération culturelle, Recherche et technologie
- assistance financière
- Rapprochement des lois,
- Protection du consommateur, Protection des données
- Coopération industrielle, Petites et moyennes entreprises
- Anticorruption
- Politique économique, Coopération régionale
- Société d'information
- Statistiques
- Fiscalité

Analyse DESTA *(World Trade Institute)*

Base de données

(www.designoftradeagreements.org/)

- 587 accords (1945-2009) ; 3318 membres.
- 10 secteurs de coopération: accès au marché, services, investissements, droits de propriété intellectuelle, concurrence, achats publics, normes, protections conditionnelles, questions non-commerciales, règlement des différends.
- Codage de 100 items
- Construction d'indicateurs de "deepness"

Résultats

- Les dispositions qui ne concernent pas directement les tarifs (libéralisation des services, investissement, propriété intellectuelle) ont un impact significatif sur le commerce des biens.

Dür, Leonardo Baccini, Manfred Elsig ; 2014

Effets de l'intégration profonde

Hypothèses et bases

- 66 accords (1980-2007) : 22 EU , 8 US agreements, ASEAN, Chine, Inde, Japon et MERCOSUR.
- Hypothèse : les RCA “profonds” favorisent les “réseaux de production” : fragmentation du processus de production dans le Monde sécurisée et rendue plus efficace .
- Les importations de pièces détachées et composants dépendent du niveau d'intégration profonde.
- Deux indicateurs : nombre de dispositions WTO+ et WTO-X et indice composite (ACP).

Résultats

- Une disposition supplémentaire augmente le commerce de 1% en moyenne.
- L'impact des dispositions WTO+ est légèrement plus élevé que WTO-X.
- Résultats similaires pour le commerce des biens.

Orefice & Rocha (2014)

Travaux en cours (thèse Jaime Ahcar)

Données

- Distinction WTO+ et WTO-X
- Bases OMC et DESTA
- 103 ACR (1980-2012)
- Effets sur le commerce bilatéral (modèle de gravité)
- Indicateurs additifs et composites (analyse composante multiple)

Résultats

- Indicateur additif :
 - effets positifs (+3%)
- Indicateur composite :
 - WTO+ : positif
 - WTO-X : non significatif
- Relation non linéaire de l'indicateur composite:
 - *WTO+ : l'effet devient négatif au-delà d'un certain seuil (OMC, 2011 et DESTA)*
 - *WTO-X : l'effet devient positif au-delà d'un certain seuil (OMC, 2011)*

Effets des dispositions WTO-X

Exemple des normes fondamentale de travail de l'OIT

- Hors OMC et agenda de Doha (Singapour, 1996)
- OIT (1998) 4 principes fondamentaux et 8 conventions
 1. liberté d'association (87, 98)
 2. travail forcé (29, 105)
 3. discrimination (100, 111)
 4. travail des enfants (138,182)

Effets sur le commerce (Siroën, 2012 ; modèle de gravité)

- Les respect mutuel des normes de travail (travail des enfants, discrimination) favorise le commerce bilatéral
- Mais l'amélioration des normes de travail n'accroit le commerce qu'en dessous d'un certain seuil

Effets des ACR sur les ratifications (Siroën & Andrade *en cours*)

- L'inclusion de normes de travail favorise le nombre de ratifications, plus que la non inclusion elle-même plus que pas d'accord du tout.
- Mais influence moins les pratiques

Convergence des accords avec les pays tiers

Traité d'union douanière UE-Turquie

(11 traités commerciaux ; 23 sujets)

	Tunisie	Israël	Maroc	Jordanie	Macédoine	Egypte	Chili	Albanie	Montenegro	Serbie	Corée
Adhésion											
Mesures antidumping											
Mesures relatives à la balance des paiements											
Mesures compensatoires											
Procédures douanières											
Refus d'accorder des avantages											
Règlement des différends											
Exceptions générales/sécurité											
Restrictions à l'exportation											
Achats publics											
Droits de propriété intellectuelle											
Reconnaissance mutuelle (services)											
Règles d'origine											
Clauses de sauvegarde											
Mesures sanitaires et phyto-sanitaires											
Subventions											
Contingents tarifaires											
Règlements techniques, normes, obstacles techniques au commerce											
Concurrence											
Règlementation intérieure											
Environnement											
Investissement											
Travail											



Inclus dans les 2



Exclus dans les 2



Inclus dans 1

Conclusion

- La dynamique des accords commerciaux est passée de la baisse des droits de douane à l'harmonisation des normes et des règles.
- Les accords « bilatéraux » ou inter-régionaux proposent une alternative au multilatéralisme: pour la libéralisation des échanges mais aussi pour la définition de nouvelles normes
- Le succès n'est pas assuré
 - Difficultés et/ou incertitudes sur l'issue des négociations inter-régionales (APE, TPP, TAFTA,...)
 - Remise en cause des souverainetés nationales
 - Le problème des règles d'origine
 - Quelle serait la diffusion ?
- Les accords plurilatéraux de l'OMC : compromis entre multilatéralisme et bilatéralisme qui remettrait l'OMC dans le jeu ?